

La France occupée : hier les Allemands, aujourd'hui...



Notre situation ressemble beaucoup à celle de la France occupée par les Allemands. A cette époque, il était interdit de critiquer les occupants. Ceux-ci s'appuyaient sur le droit : la convention d'armistice.

Les élites de l'époque étaient très majoritairement « collabos ». La Résistance était illégale et persécutée. Les Américains refusaient de reconnaître la France libre « au nom du droit ». Les médias étaient aux ordres du pouvoir.

Aujourd'hui, on peut décrire à l'aide des quatre causes d'Aristote, la cause matérielle, la cause formelle, la cause efficiente et la cause finale, l'état de « France occupée » dans lequel nous nous trouvons. L'analyse à l'aide de ces outils est souvent plus complète que l'analyse habituelle.

La cause matérielle de l'occupation est le peuplement par des étrangers d'une partie du territoire national, souvent de façon parfaitement illégale.

La cause formelle, le pouvoir en place, est l'oligarchie qui a confisqué à son profit la démocratie. Cette oligarchie dont une partie n'est pas élue au suffrage universel (Medias, syndicats, haute administration, haut clergé en majorité) soutient le processus d'occupation sans demander l'avis des Français. Quand a-t-on fait un référendum sur l'immigration ? Jamais ! En Suisse, il y en a eu une vingtaine depuis 1945.

La cause efficiente, ce sont les collabos qui défendent l'occupation de la France par une masse illimitée d'étrangers, au détriment de la volonté de la majorité des citoyens français. Ces collabos sont très nombreux parmi les élites, ce qui crée un fossé entre les élites et le peuple.

La cause finale (la religion dans le cas du temple pour Aristote) est l'hérésie en matière de Sacré. Le sacré existe dans toutes les sociétés, même laïques. La guerre de l'Union soviétique, pays ô combien laïc, contre Hitler était appelée « la guerre sacrée » et l'hymne qui porte ce nom est joué à chaque commémoration. Sous la 3^e République, la nation était encore une valeur sacrée pour tous les Français religieux ou non. Aujourd'hui, une secte d'hérétiques est au pouvoir, celle qui confesse la religion des droits de l'homme. La religion des droits de l'homme se veut au-dessus de l'intérêt national. Ses principes sont flous et peuvent mener, de la part des juges à tous les excès. Par exemple, la Cour suprême des USA dans son arrêt Dred Scott contre Sanford, a estimé que le droit de propriété des citoyens blancs américains sur les esclaves noirs était un droit de l'homme imprescriptible. Autre exemple, le Cour européenne des Droits de l'homme dans son arrêt Lautsi a voulu interdire les crucifix dans les salles de classe des écoles publiques. Devant la révolte des Italiens qui refusaient qu'on s'attaque à une de leurs

traditions, la Cour a changé d'avis deux ans plus tard en appel : on voit le degré d'arbitraire des juges !

Ainsi, l'occupation de la France par un peuplement étranger est soutenue par les instances oligarchiques au pouvoir, notamment judiciaires, les collabos en général liés aux catégories les plus privilégiées dans une société dominée par l'argent, seul critère légal de discrimination entre les hommes, les tenants de l'hérésie des droits de l'homme, sorte de religion d'Etat.

Comment sortir de là ? Il faut s'attaquer aux quatre causes et non à une seule d'entre elles.

Contre le peuplement étranger de masse, il faut, par la loi référendaire, mettre en place un système de tri. Les étrangers qui refusent nos valeurs et ne respectent pas nos compatriotes doivent partir. Les naturalisés qui font de même doivent être traités de la même façon et la nationalité française doit leur être retirée.

Contre le pouvoir oligarchique qui pratique une politique contraire à la volonté de la majorité, il convient de le remplacer par un pouvoir authentiquement démocratique, c'est-à-dire qui soit l'expression de la volonté du peuple exprimée par des référendums d'initiative populaire.

Contre les « collabos », il convient de les dénoncer et, éventuellement de les poursuivre en justice pour intelligence avec l'ennemi, le président de la République actuel ayant lui-même dit qu'on était en guerre. Si l'on est en guerre, on a un ennemi qu'il faut nommer et il faut condamner ceux qui font le jeu de l'ennemi. C'est élémentaire et un Georges Clémenceau, en son temps, aurait tout à fait compris cela, tout républicain du parti radical qu'il était.

Enfin, il convient de retirer à l'hérésie au pouvoir son statut de facto d'idéologie officielle. Aucune « valeur » ne peut s'imposer arbitrairement au-dessus de la souveraineté

nationale. Tout en maintenant la laïcité de l'Etat, il faut reconnaître au christianisme sa prééminence vue sa place dans l'histoire nationale, comme on le fait en Russie.

Trier les étrangers pour éliminer les ennemis de la France, remplacer l'oligarchie par la démocratie, dénoncer les collabos qui font le jeu de ceux avec qui nous sommes en guerre, rejeter l'hérésie religieuse d'Etat qui est celle des « droits de l'homme », et remplacer cette expression par celle préconisée par feu le professeur Hayek, prix Nobel : les libertés fondamentales. Tout cela est un programme considérable. C'est au prix d'une telle rupture que nous pourrions sauver la Nation.

Ivan Blot